



## LEGENDE

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT / îLOT	surface du lot / de l'îlot (ares)
surface d'emprise au sol (m <sup>2</sup> )	min. max. min. max. surface constructible brute (m <sup>2</sup> )
surface du sollement (m <sup>2</sup> )	max. min. max. type et nombre de logements
type de logement	max. min. max. type de bâtiment
type, disposition et nombre des constructions	hauteur des constructions (m)

Délimitation du PAP et des zones du PAG

délimitation du PAP
délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

terrain existant
terrain remodelé

Nombre de niveaux

I, II, III... nombre de niveaux pleins
I+2, R nombre d'étages en retrait
I+2, C nombre de niveaux sous combles
I+2, S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

ha.x hauteur à la corniche de x mètres
ha.x hauteur à l'encadre de x mètres
ha.x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions, et nombre des constructions

x-mi x maisons isolées
x-mj x maisons jumelées
x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

x-u logements de type unifamilial
x-b logements de type bifamilial
x-c logements de type collectif

Formes de toiture

tp toiture plate
tx (y=2%) toiture à versants, degré d'inclinaison
tx (y=2%) orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
limite de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
alignement obligatoire pour dépendances
limite de surfaces constructibles pour dépendances
limite de surfaces constructibles pour constructions souterraines
limite de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

lot projeté
terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

min (%)	pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
% (%)	pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
(%)	pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

espace vert privé
espace vert public
aire de jeu ouverte au public
aire de jeu couverte ou pas
voie de circulation piétonne
voie de circulation automobile
espace couvert être dédié au stationnement
chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
zone de création de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
haie projetée / haie à conserver
muret projeté / muret à conserver

Servitudes

servitude de type urbanistique
servitude écologique
servitude de passage
élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

réfoulement à ciel ouvert pour eaux pluviales
canalisation pour eaux pluviales
canalisation pour eaux usées
fossé ouvert pour eaux pluviales

## LEGENDE SUPPLEMENTAIRE

réseau de canalisation/eaux usées

nouveau réseau de canalisation/eaux usées

réseau de canalisation/eaux usées existant à éliminer

nouveau réseau eaux pluviales

réseau eaux pluviales existant

éclairage public existant

éclairage public projeté

+ 1,00 m mesure à tige imperf

+ 1,00 m mesure à tige indicatif

+ ha bas hauteur croître bas

+ ha haut hauteur croître haut

COUPE A-A

COUPE B-B

COUPE C-C

COUPE D-D

INDICE:	DATE:	MODIFICATIONS:	DESS.
A	18.09.2025	adaptation selon avis CE du 17 juillet 2025	
B			
C			
D			
E			
F			
G			
H			
I			



PROJET:

PAP NQ GROEBIERG A GONDERANGE

OBJET:

PARTIE GRAPHIQUE

STADE:

PAP NQ

INDICE

ECHELLE:

DATE:

PLAN N°:

C.P.

L.M.

IMPRIMÉ LE:

25.09.25

NommeWeBProjets Web2022/221 - PAP Gonderange2 PAP2 autorisation221 PAP2

VolumeWeBProjets Web2022/221 - PAP Gonderange2 PAP2 autorisation221 PAP2